



CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Régates de grade 5A ,5B , 5C au calendrier de la Ligue Ile de France Voile Annexes aux Instructions de Course Type Voile Légère 2017 – 2020

- 2.1 EMLACEMENT DU TABLEAU D'INFORMATION OFFICIEL : **Près du PC course.**
- 3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE
Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 30mn avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 18h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 4.1 EMLACEMENT DU MAT DE PAVILLON A TERRE : **Sur la digue**
- 4.2 DELAI D'ENVOI DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT APRES L'AFFALE A TERRE DU SIGNAL APERÇU : **10 minutes.**
- 5.1 NOMBRE MAXIMUM DE COURSES : **6 pour épreuve sur un jour, 10 pour épreuve sur 2 jours**
- 5.2 PREMIER SIGNAL D'AVERTISSEMENT : **14h30 les Samedis
10h30 les Dimanches**
- 5.3 Le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins une minute avant l'envoi du signal d'avertissement d'une course ou d'une séquence de course.
- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.
6. DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE : **Pavillon de série.**
7. DEFINITION DE LA ZONE DE COURSE : **Etang de Saint-Quentin en Yvelines.
Il est strictement interdit de naviguer dans la zone de pêche près des berges définie par de petites bouées jaunes. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par une disqualification pour la course concernée.**
- 8 PARCOURS : Quatre parcours sont possibles, numérotés de 1 à 4
Les concurrents sont informés du type de parcours utilisé par l'envoi d'une flamme numérique sur le bateau du Comité de Course, avant ou en même temps que le signal d'avertissement :
- | | | |
|--|--------------------------|---|
| - flamme n°1 (rond rouge, fond blanc) | parcours Banane type 1 | départ-1-2-3(porte)-1-2-3(porte)-arrivée |
| - flamme n°2 (rond blanc, fond bleu) | parcours Olympique | départ-1-2-3-1-3-arrivée |
| - flamme n°3 (rouge, blanc, bleu) | parcours Super Olympique | départ-1-2-3-1-3-1-2-3-arrivée |
| - flamme n°4 (croix blanche, fond rouge) | parcours Banane type 2 | départ-1-2-3(porte)-1-2-3 (porte)-arrivée |
- Un pavillon vert envoyé avant ou avec le signal d'attention signifie que toutes les marques doivent être laissées à tribord. En l'absence de pavillon vert les marques doivent être laissées à hâbord.**
9. DEFINITION DES MARQUES : **Marques de parcours : Bouées cylindriques orange.
Marques de départ : Bidons de couleur orange avec flamme orange.
Marques d'arrivée : Bidons de couleur bleue avec flamme bleue**
- 14 SYSTEME DE PENALITE :
- 14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 14.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit : la règle P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.1 TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE
- Temps limite pour passer la marque 1 : **30 minutes.**
- Temps cible : **20 minutes**
- 15.2 TEMPS LIMITE POUR FINIR LA COURSE APRES LE PREMIER : **15 minutes.**
- 16.1 Le secrétariat du Jury est situé au PC course
- 16.2 DELAI DE DEPOT DES RECLAMATIONS (ET RECONNAISSANCES D'INFRACTION) :
30 minutes après l'arrivée du dernier de la dernière course de la journée.
- 16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation le dimanche pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, située près du PC Course . Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.1 **2 courses** sont nécessaires pour valider une série.
- 17.2 Si 2 courses sont validées le classement sera établi sur ces 2 courses.
Au de-là de 2 courses, le classement sera effectué sur l'ensemble des courses moins la plus mauvaise.
- 22 IDENTIFICATION DES BATEAUX OFFICIELS : Comité de course = **Pavillon CVSQ**
Bateaux Jury = **Pavillon Jaune Jury**
L'absence de pavillon ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation de la part des concurrents.

Président du Comité de Course :

Voir Tableau d'Information Officiel



Jaugeur de l'épreuve :
Président du Jury :

CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Voir Tableau d'Information Officiel
Voir Tableau d'Information Officiel

CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Description des parcours

